PREFET DU PAS-DE-CALAIS

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES
BUREAU DES PROCEDURES D'UTILITE PUBLIQUE
SECTION INSTALLATIONS CLASSEES

Commune de BEAUMETZ LES AIRE

SOCIETE OSTWIND INTERNATIONAL

EXPLOITATION D'UN PARC EOLIEN
DENOMME « LE CHAMP DES VINGT»

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'en application des dispositions du Code de l'Environnement, un arrêté préfectoral du 4 septembre 2013 prescrit l'ouverture d'une enquête publique d'un mois, sur le projet présenté par la Société OSTWIND INTERNATIONAL, dont le siège social est Espace Européen de l'Entreprise - 1, rue de Berne - 67300 SCHILTIGHEIM, en vue d'être autorisée à exploiter un parc éolien dénommé « Le champ des Vingt » sur le territoire de la commune de BEAUMETZ LES AIRE.

Cette enquête se déroulera en Mairie de BEAUMETZ LES AIRE, siège de l'enquête, du 30 septembre 2013 au 31 octobre 2013 inclus. Durant cette période, le public pourra prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture du bureau de la Mairie de BEAUMETZ LES AIRE.

Monsieur Marc LEROY, premier clerc de notaire retraité, Commissaire-Enquêteur, sera présent à la Mairie de BEAUMETZ LES AIRE, les lundi 30 septembre 2013 de 9 h à 12 h, samedi 12 octobre 2013 de 9 h à 12 h, vendredi 18 octobre 2013 de 15 h à 18 h, mercredi 23 octobre 2013 de 14 h à 17 h et jeudi 31 octobre 2013 de 15 h à 18 h.

A l'issue de l'enquête, le Préfet statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter.

Les rapports et conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à disposition du public dans toutes les mairies susvisées, pendant au moins un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Par ailleurs, les personnes intéressées peuvent consulter le résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale, puis ultérieurement les rapports et conclusions du commissaire-enquêteur sur le site internet de la préfecture du Pas-de-Calais (Annonces et Avis - Consultation du public)